

"Le sommet de Dublin ne sera pas comme les autres" dans 30 jours d'Europe (Mars 1975)

Légende: Le 10 mars 1975, à la veille du premier Conseil européen à Dublin, Garret FitzGerald, ministre irlandais des Affaires étrangères et président en exercice du Conseil des ministres des Communautés européennes, répond aux questions du mensuel 30 jours d'Europe sur les enjeux du sommet.

Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. Fontaine, François ; RRéd. Chef Chastenot, Antoine. Mars 1975, n° 200. Paris: Service d'information des Communautés européennes. "Le sommet de Dublin ne sera pas comme les autres", auteur:Fitzgerald, Garret , p. 11.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/le_sommet_de_dublin_ne_sera_pas_comme_les_autres_dans_30_jours_d_europe_mars_1975-fr-cd5ab633-ad5d-480b-ac0e-9ce1492c20a6.html

Date de dernière mise à jour: 13/09/2013

Garret FitzGerald : « Le sommet de Dublin ne sera pas comme les autres »

M. Garret FitzGerald, ministre des Affaires étrangères d'Irlande, et actuellement président du Conseil des Ministres de la Communauté, a bien voulu à la veille de la réunion, à Dublin, du Conseil européen, répondre aux questions de « 30 Jours d'Europe ».

Depuis le début de l'année, vous présidez le Conseil des ministres. Quelle leçon tirez-vous de cette expérience?

J'ai la chance d'hériter de la présidence, au nom de mon pays, à un moment où se passent un certain nombre de choses au sein de la Communauté grâce aux résultats relativement encourageants du « sommet » de Paris, en décembre dernier, et au climat sensiblement positif de ces derniers mois.

A ma prise de fonction, j'ai trouvé un ensemble de dossiers engagés dans une bonne voie et que je m'efforce de mener heureusement à terme. En voici deux exemples. Tout d'abord celui des relations entre la Communauté et les pays associés de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique – les A.C.P. Il restait des points importants à régler avant de signer l'accord qui vient d'être paraphé à Lomé. Je suis extrêmement heureux d'avoir réussi à atteindre un résultat de cette ampleur. Sans doute a-t-il été quelque peu utile que l'Irlande assume en ce moment la présidence du Conseil des ministres car nous sommes une ancienne colonie britannique et donc particulièrement sensibilisés aux problèmes du tiers monde.

D'expérience, nous savons que, pour une nation précédemment dépendante, il est important de tisser des liens avec d'autres pays que l'ancienne « mère patrie » de façon à favoriser son développement et à diversifier ses relations. C'est ce que, comme Irlandais, j'ai essayé de faire valoir afin de faciliter la conclusion de l'accord.

Autre exemple de dossier qui me semble en bonne voie : celui de l'énergie. Il ne s'agit pas de la politique énergétique interne de la Communauté, qui ne progresse guère autant qu'il serait souhaitable, mais de nos relations avec les pays producteurs et avec les autres pays consommateurs, notamment lors de la conférence prévue pour cette année. Bien que la France ne participe pas à l'Agence Internationale de l'Energie de l'O.C.D.E., tout en entretenant d'étroites consultations avec les huit autres pays de la Communauté, nous avons réussi à mettre sur pied une procédure satisfaisante pour la représentation de l'Europe dans les négociations entre pays producteurs et consommateurs.

Dans ces deux cas, comme dans bien d'autres, l'expérience m'a prouvé que le président du Conseil des ministres a un rôle important. Lorsqu'à une heure avancée de la nuit, mes collègues et moi-même butions encore sur des difficultés importantes pour résoudre le problème de nos relations avec les A.C.P., j'ai proposé un compromis – comme c'est la mission du président du Conseil des ministres, – jouant à la fois sur le montant de notre contribution et sur sa répartition entre les différents pays intéressés. Puis j'ai mis clairement les interlocuteurs en face de leurs responsabilités en leur expliquant que le moment était venu pour chacun de faire un bout du chemin afin de parvenir à un résultat positif.

Le président Ortoli vient de déclarer devant le Parlement européen que la réunion périodique des chefs de gouvernement présente des avantages, mais aussi le danger de renforcer la coopération intergouvernementale « au détriment de la voie royale de l'intégration ». Qu'en pensez-vous?

Je ne nie pas ce danger, mais pour le moment je ne le vois pas se matérialiser. Au cours des réunions que nous avons eues, y compris lors de celle consacrée à la coopération politique récemment à Dublin, les ministres ont toujours convenu de n'intervenir que sur des propositions de la Commission européenne lorsque le problème à résoudre s'inscrit dans le cadre du Traité de Rome. De même, en ce qui concerne la participation financière de la Grande-Bretagne au budget communautaire, c'est bien à partir des suggestions de la Commission européenne que nous arrêterons notre position.

Voici sans doute l'un des sujets qui sera à l'ordre du jour du « Conseil de la Communauté » réuni sous la présidence de l'Irlande les 10 et 11 mars prochains à Dublin.

Il est possible que le problème de la « renégociation » britannique soit résolu d'ici là. Notre ordre du jour n'est pas encore arrêté mais, outre éventuellement cette question, il comportera une analyse de la situation économique, l'examen de notre politique énergétique aussi bien au sein de la Communauté que dans ses rapports avec les autres pays consommateurs et pays producteurs, la position de l'Europe à la conférence Est-Ouest de Genève, la coordination des positions de nos pays à l'O.N.U.

Sur le premier problème, que les trois principaux pays de la Communauté considéraient d'une extrême urgence lors du « sommet » de Paris, au point de vouloir tenir dès le mois de février 1975 une nouvelle réunion des chefs de gouvernement où la situation économique serait examinée, les choses sont allées relativement en s'améliorant. Dans une certaine mesure, les politiques anti-inflationnistes des Neuf convergent – est-ce dans la bonne direction, je ne sais – ce qui nous a permis de repousser le Conseil de la Communauté au mois de mars, son urgence étant moins aiguë.

A Dublin, s'agissant d'une réunion désormais « de routine », nous innoverons par rapport à nos conclaves en ne publiant pas de communiqué final. Celui de Paris, en décembre dernier, a été un casse-tête chinois qui nous a fait perdre un temps considérable.

D'ailleurs, on peut se mettre d'accord très positivement sur des actions fort importantes sans qu'il soit possible de les formuler de manière susceptible de frapper les esprits dans un communiqué par exemple en matière de convergence des politiques économiques.

La république d'Irlande est particulièrement intéressée par le maintien ou le retrait des Britanniques en Europe. Quel est votre pronostic? Que fera Dublin si Londres quitte la Communauté?

Notre gouvernement n'a pas étudié cette éventualité, car nous avons suffisamment de travail pour ne pas consacrer notre temps à des problèmes hypothétiques. Bien évidemment, si l'Irlande a adhéré à la Communauté, ce n'est pas pour en ressortir quelques mois plus tard.

Mon pronostic tout à fait personnel est que le référendum se traduira par une réponse positive des Anglais à l'égard de la Communauté. Mais les hommes politiques ne sont pas toujours les mieux placés pour faire des prévisions sur l'issue de ce genre de consultation.

Pour un ministre des Affaires étrangères tel que vous, la présidence du Conseil des ministres de la Communauté représente-t-elle uniquement une charge de travail supplémentaire ou offre-t-elle de véritables satisfactions?

Je suis ravi de ce « job » qui entraîne un exercice intellectuel très excitant. J'ai été longtemps journaliste avant de devenir homme politique. De ce métier, j'ai gardé une certaine tendance à observer le comportement de mes confrères. De ce point de vue, la présidence du Conseil offre un poste d'observation privilégié. Mais, en même temps, il est très stimulant d'imaginer des compromis – ce qui est l'essence de la vie politique – pour mettre d'accord ses collègues.

Un pays dont la naissance est récente comme le mien – notre indépendance ne date que de 1921 – est toujours tenté de se replier sur lui-même tellement ses propres problèmes accaparent son attention. C'est un excellent exercice que d'être obligé de regarder ce qui se passe dans le monde environnant et d'y participer activement du fait de notre appartenance à la Communauté, et singulièrement parce que nous en exerçons la présidence pour six mois.